



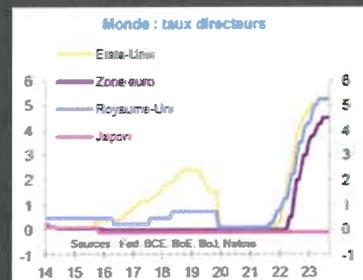
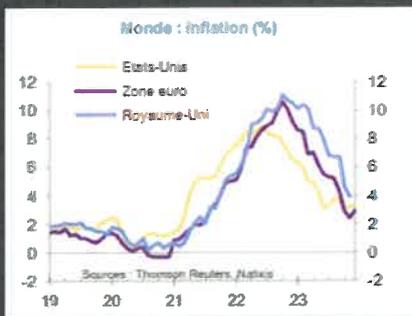
VETRAZ-MONTHOUX

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Le 26 Février
19h00

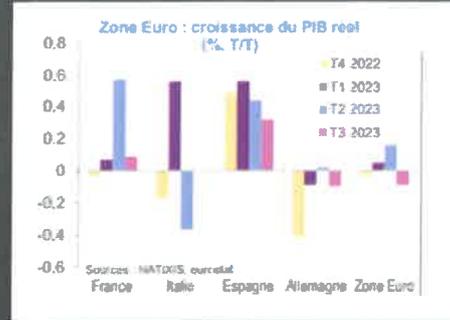
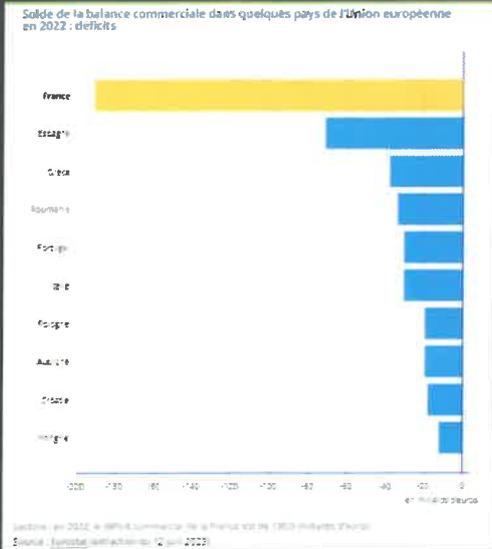
2024

CONTEXTE MACRO - ECONOMIQUE



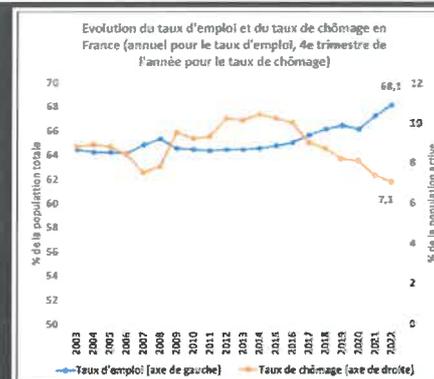
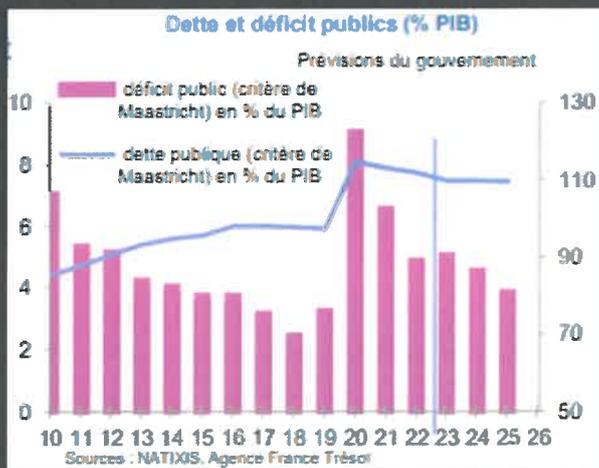
- 01 Une inflation encore élevée.
- 02 Après 10 hausses successives, la BCE a marqué une pause au cycle de resserrement budgétaire le 26 octobre.
- 03 Une croissance modérée en 2023.

CONTEXTE ZONE EURO



- 01 Stagnation de la consommation des ménages et faiblesse de l'investissement
- 02 Taux d'épargne des ménages reste élevé et supérieur à son niveau pré-pandémique
- 03 La dynamique de désinflation se poursuit

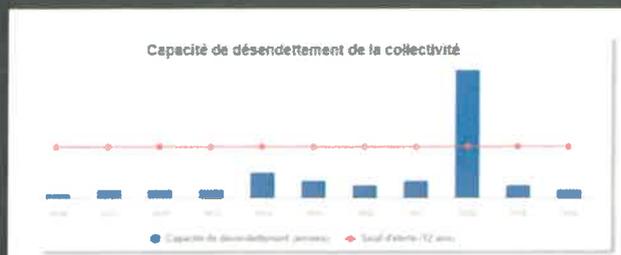
CONTEXTE FRANCE



- 01 Croissance plus résiliente qu'attendue
- 02 Consommation alimentaire des ménages qui repart à la hausse après 8 trimestres consécutifs de baisse
- 03 Rétablissement des finances publiques sera lent

CONTEXTE AGGLO

Taxes	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4
TFB	+1 point	+1,5 points	+2,75 points	+2 points
THRS	+10 points	+6 points		+5 points
CFE	+2,4 points (+ révision bases)	+1 point (+ révision bases)		
TEOM		-0,25 point	-0,25 point	-0,25 point
Produit total obtenu en 2024 sur le BP	4,4 M€	4,2 M€	4,1 M€	4,1 M€



01 Différentiel de 25M€ entre les projets inscrits au PPI en 2019 et les capacités financières => besoin de décaler certains projets

02 Or certains projets ne sont pas arbitrables car déjà lancés ET pas d'arbitrage sur la mobilité car volonté politique de développer l'offre de transport

03 => Besoin d'emprunt très important pour PPI 2024 / 2026 – Actions sur le levier fiscal si nécessaire

CONTEXTE VETRAZ - MONTHOUX

01 Vétraz-Monthoux reconnue par le conseiller aux décideurs locaux comme une commune économe à la gestion vertueuse => Marges de manoeuvre

02 Un PPI 2020-2026 ambitieux dont l'ensemble des dépenses ne pourraient se faire à recettes constantes

03 Vétraz-Monthoux subit aussi le contexte macro-économique avec une inflation qui reste encore à absorber et des difficultés de recrutement qui contraignent les services

Principales Mesures :

01

Passer de 4.4 % à **2.7 %** de déficit public à horizon 2027

02

Limiter l'**augmentation des dépenses de fonctionnement** à - 0.5% de l'inflation à savoir **+2% max** (inflation annoncée à + 2.6%) - pas de mesure coercitives pour l'heure

03

De la DSR à la DSU

(passage à + 10 000 hab)

04

Revalorisation des bases de **+3.9%**

05

Budget vert

06

Dettes verte

CONTRAINTES GLOBALES



LE CHAPITRE 012 DEVIENT UNE DEPENSE ACTIVE DU FAIT DES MESURES GOUVERNEMENTALES

- 01 Revalorisation SMIC
- 02 Augmentation du point d'indice
- 03 Mise en place de l'indemnité de résidence sur le territoire

LES AUGMENTATIONS DUES AU CONTEXTE

IMPACT FORT SUR CHAPITRE 012

IMPACT FORT SUR CHAPITRE 011 ET SUR INVESTISSEMENTS

- 01 Augmentation de la population
- 02 "Crise" du recrutement
- 03 Attractivité et Prime pouvoir d'achats
- 04 Inflation et Augmentation Indice BTP par exemple

NOTE DE CADRAGE VETRAZ - MONTHOUX

AGG10

- > Épargne brute : taux d'épargne brute de 12-15 % des dépenses réelles de fonctionnement pour le budget principal, 10-12% pour les budgets annexes indépendants financièrement : eau, assainissement et OM
- > Capacité de désendettement : ratio de 6-8 ans pour le budget principal, 8-10 ans pour les budgets annexes indépendants financièrement : eau, assainissement et OM
- > Fonds de roulement : maintenir un fonds de roulement cible correspondant à un montant de 1 à 3 mois de dépenses réelles de fonctionnement (soit 8 à 25 %)

01 EPARGNE BRUTE > OU EGALE A 19%
(12% constaté en moyenne)

317

02 CAPACITE DE DESENETTEMENT < OU
EGALE A 5 ANS (alerte entre 12 et 15 ans)

1,3 ans

03 FONDS DE ROULEMENT > OU EGAL A 6
MOIS (recommandé à 3 mois minimum)

16 mois

CONTEXTE VETRAZ - MONTHOUX

PREPARATION BUDGETAIRE EN 4 ETAPES

01 LANCEMENT DE LA CAMPAGNE les 25 et
26 septembre en majorité et en COORDO

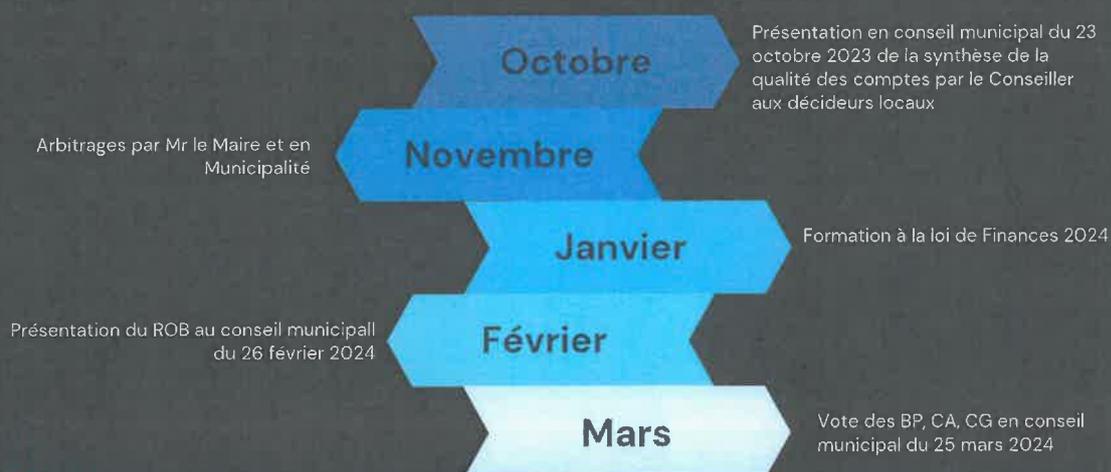
02 CONSTRUCTION DES BUDGETS EN
BINÔME – Budgets préparés par les
services et validé par l'adjoint.e au Maire

03 AUDITION DES BINÔMES les 14, 15, 16
novembre et jusqu'au 14 décembre par
Mme Voutay-Mermet, DGS et Resp.
Finances

04 ARBITRAGES par le Maire puis la
Municipalité le 4 décembre

CONTEXTE VETRAZ - MONTHOUX

PREPARATION BUDGETAIRE



PROJET DE LOI DE FINANCES 2024

LES PRINCIPALES MESURES

-  Lutte contre l'inflation
-  Réduction du déficit
-  Investissement



CONTRAINTES VETRAZ - MONTHOUX



PPI 2024 - 2026

36 M€ AP/CP

Augmenter les recettes
via la fiscalité via une
revalorisation des bases

Prospective financière "fil
de l'eau" fait apparaître
un besoin de recettes

Augmenter les recettes
via la fiscalité via une
revalorisation des taux

80% de coûts partis

Augmenter les recettes
via le **recours à l'emprunt**

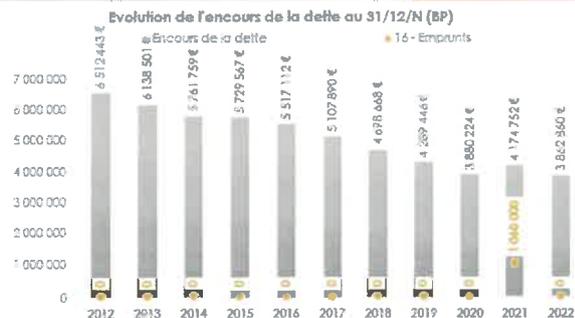
ANALYSE DE LA DETTE

STRATEGIE D'ENDETTEMENT

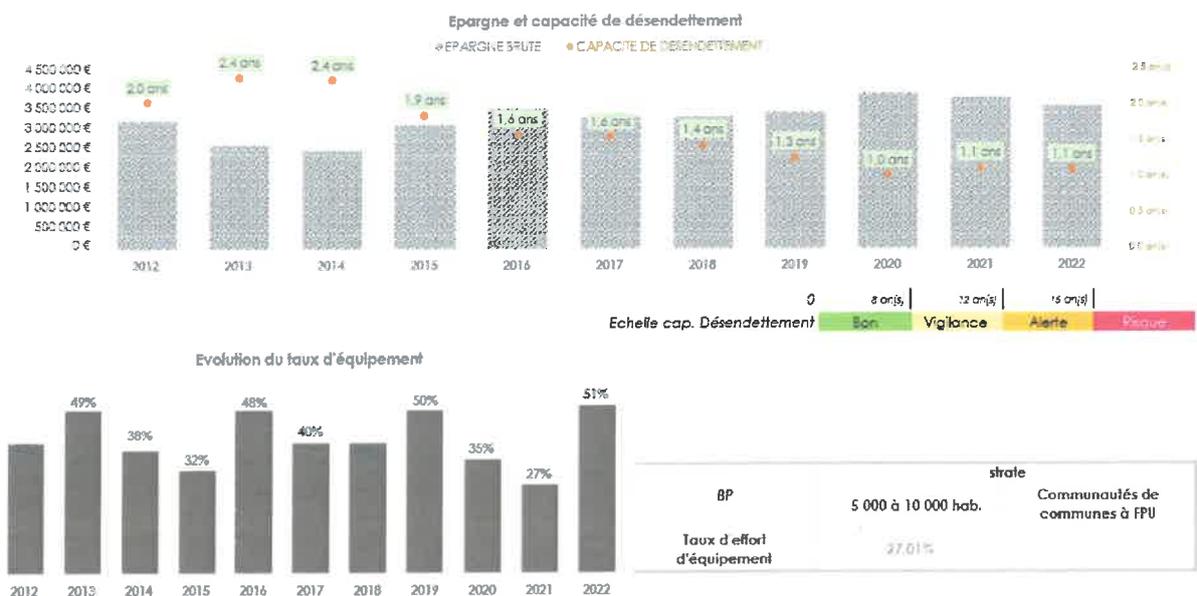
Un endettement faible et maîtrisé

- L'encours de la dette au BP au 31/12/2022 était de 3 862K €
- La capacité de désendettement de la commune s'élève à 1,1 an.
- Le remboursement de la dette absorbe 8% de l'épargne de la commune

ECOFINANCE		LES RATIOS D'ENDETTEMENT (BP)								Ratios	
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Commune 2022	strate	
Population	7 861	8 087	8 515	8 723	8 945	9 167	9 167	9 267	4 000 à 10 000 hab.		
Encours de la dette (BP+BA)	5 760 012 €	5 544 943 €	5 135 721 €	4 961 876 €	4 550 041 €	4 135 288 €	4 420 050 €	4 105 544 €	443 €/hab.		
Encours de la dette (BP)	5 729 567 €	5 517 112 €	5 107 890 €	4 698 066 €	4 289 446 €	3 980 224 €	4 174 752 €	3 862 860 €	417 €/hab.	797 €/hab.	
Encours de la dette (BA)	30 445 €	27 831 €	27 831 €	263 208 €	260 595 €	255 064 €	245 298 €	242 684 €	26 €/hab.		
Niveau d'endettement (BP)	61%	55%	49%	46%	41%	37%	38%	34%	34%	66%	
Taux (effort) d'équipement (BP)	32%	48%	40%	34%	50%	35%	27%	51%	51%	27%	
Annuité de la dette (BP)	628 550 €	618 447 €	600 280 €	584 437 €	566 450 €	549 672 €	882 080 €	401 054 €	43 €/hab.		
Remboursement du capital de la dette	375 342 €	375 342 €	375 342 €	375 342 €	375 342 €	375 342 €	731 592 €	278 012 €	30 €/hab.		
Charges financières	253 209 €	243 105 €	224 939 €	209 096 €	191 109 €	174 330 €	150 489 €	23 042 €	13 €/hab.		
Emprunts nouveaux (BP)	- €	- €	- €	- €	- €	- €	1 060 000 €	- €			
Capacité de désendettement (BP)	1,9 ans	1,6 ans	1,6 ans	1,4 ans	1,3 ans	1,0 ans	1,1 ans	1,1 ans	1,1 ans	4,9 ans	



- 94% de l'encours de la dette repose sur le budget principal, en 2022
 - La commune est actuellement dans un procédé de désendettement
 - Le remboursement de l'emprunt absorbe 8% de l'épargne brute de la commune



- ❑ La commune présente de bons ratios de solvabilité par rapport aux seuils de vigilance
 - ➔ La capacité de désendettement est portée à 1,1 ans en 2022 grâce au niveau très favorable de l'épargne de la commune
- ❑ Le niveau d'investissement de la commune est plus ou moins fluctuant, mais reste néanmoins élevé par rapport au niveau de la strate de comparaison

LES BESOINS IDENTIFIES AUXQUELS VETRAZ-MONTHOUX EST INVITEE A REpondre



- **Un territoire avec une attractivité forte qui doit répondre aux besoins des habitants (nouveaux et anciennement implantés)**
 - Renouvellement et agrandissement du parc de logement, notamment en matière de logements sociaux
 - Création et rénovation des infrastructures destinées à accueillir les familles : (ALSH, écoles, crèches, centres médico-sociaux, infrastructures sportives et culturelles...)
 - Ne pas accroître la pression fiscale et rétablir l'équité fiscale entre les contribuables

- **Favoriser la création d'emplois et l'équité fiscale entre les entreprises :**
 - Créer des zones d'accueil aux entreprises
 - Diversifier le panier fiscal sur le parc des entreprises (ne pas mettre les œufs dans le même panier)
 - Corriger les distorsions fiscales créées par la révision des valeurs locatives des locaux professionnels (RVLLP)

- **Une nécessité de réguler la consommation du foncier**
 - Maîtriser la consommation de l'espace et mieux exploiter le foncier existant
 - Recycler les friches
 - Lutter contre la vacance réelle des logements
 - Lutter contre la fausse vacance des logements (déformés en locations saisonnières ou résidences secondaires non déclarées)
 - Prévention des risques environnementaux: pluies, inondations, pollutions ...
 - Préservation des espaces naturels

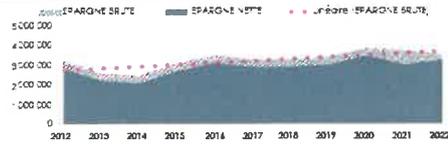
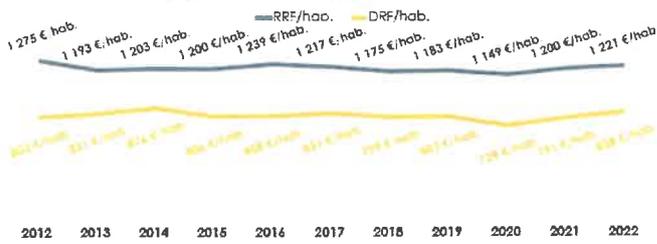
La commune peut-elle financer la réponse à ces besoins?

EVOLUTIONS DES GRANDES MASSES

DF - RF - DI - RI

EXERCICE DES COMPÉTENCES PAR LE GROUPEMENT: CHARGES ET RECETTES ASSOCIÉES

Dépenses et recettes réelles de fonctionnement



Variation des dépenses réelles de fonctionnement (DRF) et variation des recettes réelles de fonctionnement (RRF)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	moyenne
Population	7 499	7 841	8 087	8 515	8 723	8 945	9 167	9 167	9 267	
DRF/hab.	876	806	808	831	799	803	729	791	838	809 €/hab.
Variation DRF/hab.		-8%	0%	3%	-4%	1%	-9%	8%	6%	-0,37%
RRF/hab.	1 203	1 200	1 239	1 217	1 175	1 183	1 149	1 200	1 221	1 199 €/hab.
Variation RRF/hab.		0%	3%	-2%	-3%	1%	-3%	4%	2%	0,23%

□ Sur la période étudiée,

→ Les RRF sont en hausse mais sont peu dynamiques :

- Même si les recettes fiscales et les dotations augmentent chaque année, la hausse reste mesurée par rapport à la dynamique démographique
- Les recettes issues des services et du domaine sont quant à elles assez irrégulières.

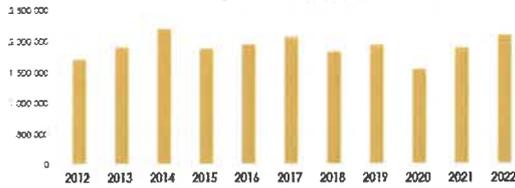
→ Les DRF ont été comprimées ses dernières années par rapport au nombre d'habitant, mais sont globalement en augmentation et doivent être maîtrisées :

- Les charges de personnel contiennent le principal poste de dépenses de la collectivité (54%). Elles augmentent en moyenne depuis 2014 de 4% par an.
- Les charges à caractère général, 2ème poste de dépenses, sont plus volatiles et sont en nette progression depuis 2021 du fait d'une conjoncture défavorable.

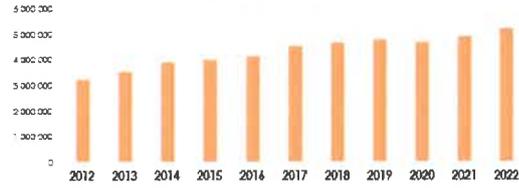
→ Depuis 2021, les DRF progressent plus vite que les RRF. La commune doit faire preuve de vigilance.

EXERCICE DES COMPÉTENCES: CHARGES ASSOCIÉES

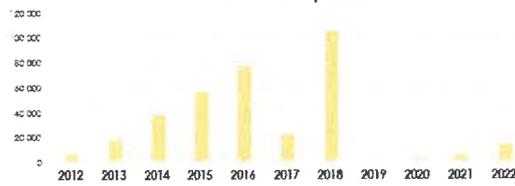
011 - Charges à caractère général



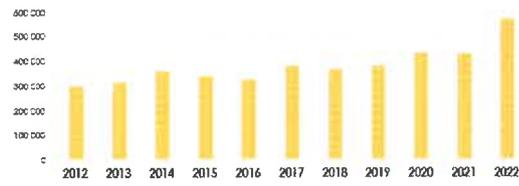
012 - Charges de personnel, frais assimilés



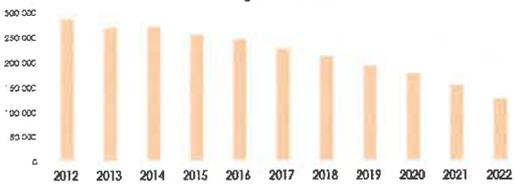
014 - Atténuations de produits



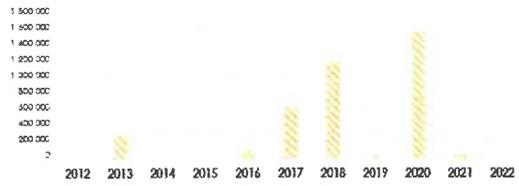
65 - Autres charges de gestion courante



66 - Charges financières

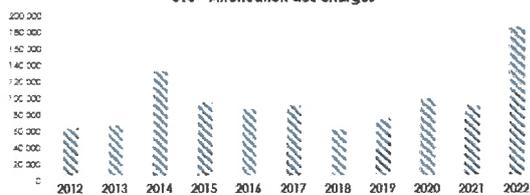


67 - Charges exceptionnelles

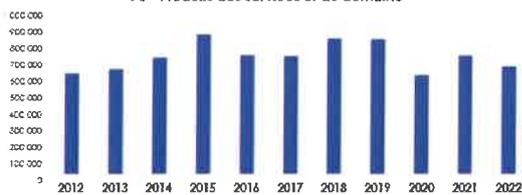


EXERCICE DES COMPÉTENCES PAR LE GROUPEMENT: RECETTES ASSOCIÉES

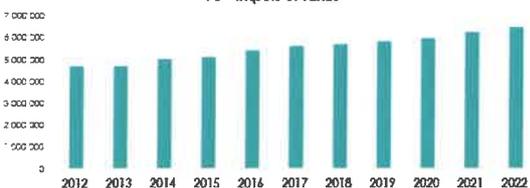
013 - Atténuation des charges



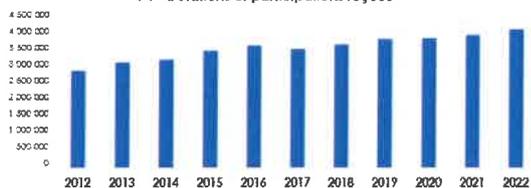
70 - Produits des services et du domaine



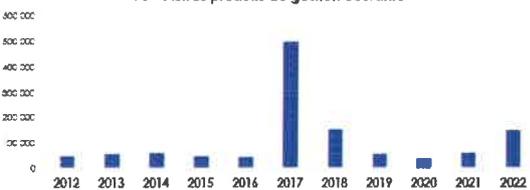
73 - Impôts et Taxes



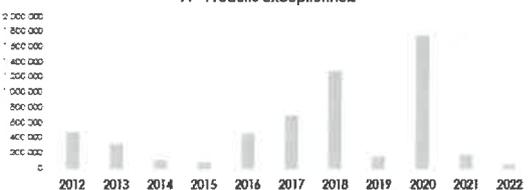
74 - Dons et participations reçues



75 - Autres produits de gestion courante

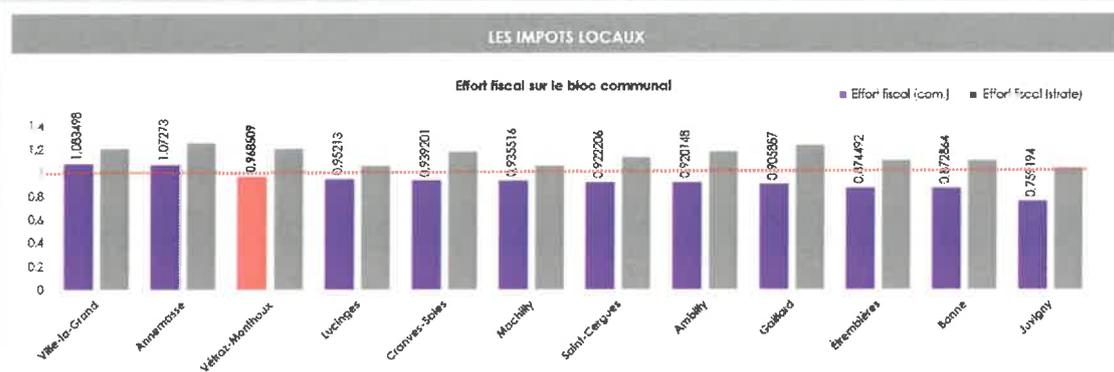


77 - Produits exceptionnels



PROSPECTIVES

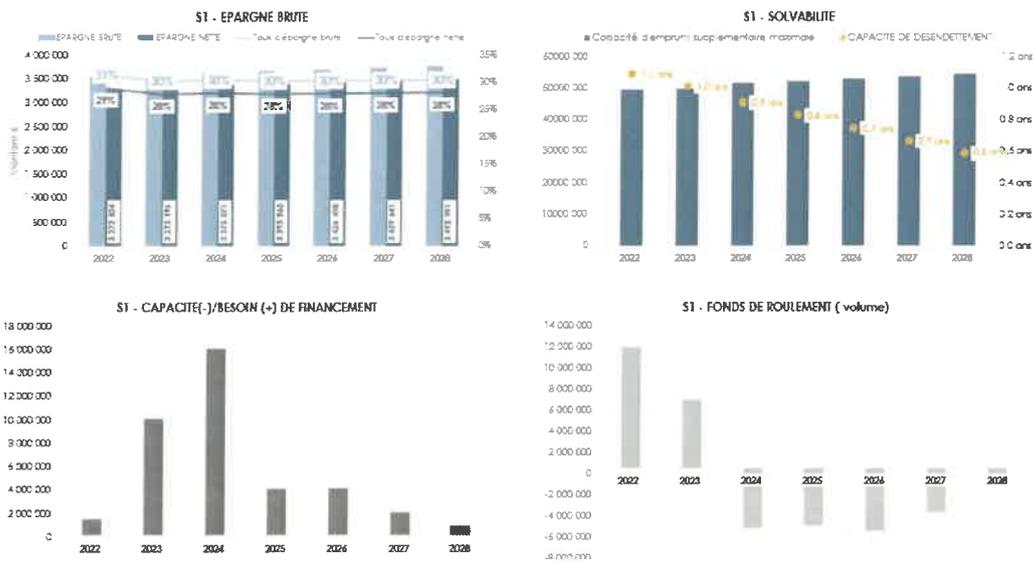
LEVIERS D'EVOLUTION DE LA RECETTE



Source: Fichier de calcul des données 2023

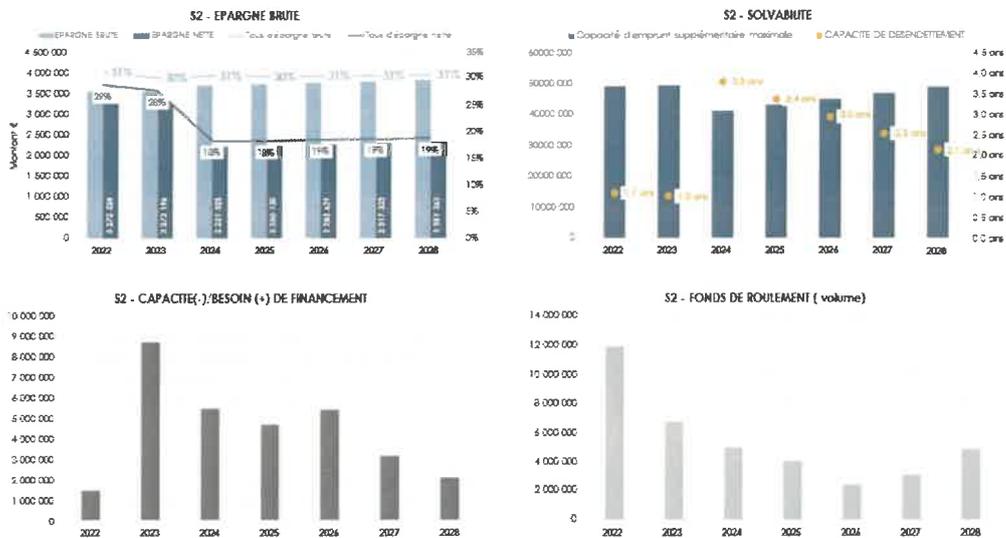
- **L'effort fiscal** est le rapport entre le produit des 4 taxes locales et le potentiel fiscal. Ce ratio **permet d'évaluer la pression fiscale sur un territoire et d'identifier le recours au levier taux possible sur le périmètre de l'intercommunalité.**
- Cet Indicateur permet d'identifier les marges de manœuvre du territoire quant à l'application des taux. Il faut également rappeler qu'un effort fiscal inférieur à 1 peut interférer négativement sur les dispositifs de péréquation tels que le FPIC par exemple.
- **La commune de VETRAZ-MONTHOUX présente un effort fiscal inférieur à un et en dessous de la valeur de sa strate de comparaison.**
- Pour une analyse cohérente de la fiscalité du territoire, il importe de distinguer la fiscalité perçue par l'EPCI de la fiscalité perçue par les communes

SIMULATIONS PROSPECTIVES - Scénario 1



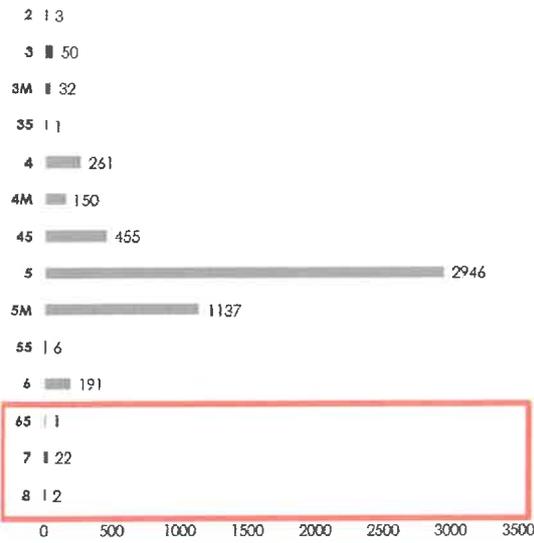
En finançant les projets d'investissement par ses fonds propres, la commune dégraderait son fonds de roulement dès 2024. L'épargne et la trésorerie ne seront pas suffisantes pour prendre en charge les dépenses d'équipements. La commune devra alors revoir ses projets, ou bien, chercher des fonds extérieurs (emprunt, subventions...)

SIMULATIONS PROSPECTIVES - Scénario 2



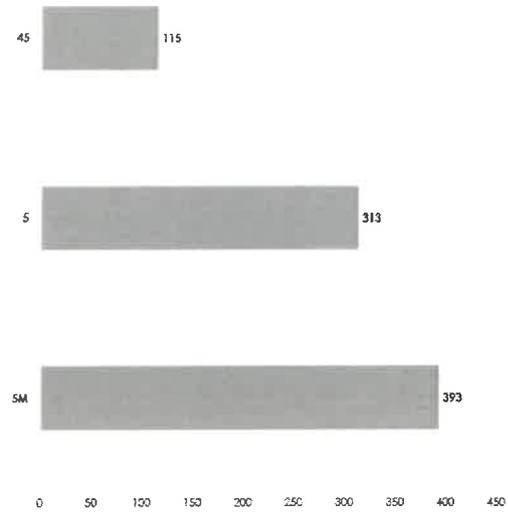
En sollicitant un emprunt de 12M € en 2024 pour financer ses projets, la commune conserverait de bons ratios de désendettement et un fonds de roulement équivalent à plus de 3 mois de DRF en 2026. Le taux d'épargne nette diminuera et devrait atteindre les 18%, celui-ci restant au dessus du ratio de la strate de comparaison.

Nombre de logements par catégorie



→ 0,48% du parc de logements sont considérés comme étant insalubres
soit 25 logements

Logements HLM par catégorie



→ 15,6% des logements identifiés au cadastre sont des logements HLM

**LE BESOIN DE
FINANCEMENT NECESSITE
UN ARBITRAGE QUANT
AUX LEVIERS D'ACIONS**

PLACE AU DEBAT

The image features a teal background with several organic, rounded shapes in various shades of blue and green. On the left side, there is a circular area filled with a dense, dark brown scribble of overlapping lines. The overall composition is abstract and modern.

MERCI !